

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 8 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 septembre à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Ste Céronne-lès-Mortagne s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mme Dominique RAGOT, Maire.

Membres présents : Mmes Dominique RAGOT, Elisabeth DEZECACHE, Mrs Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Thomas BOURY, David MAGNIERI,

Membres absents : Martine LEROY a donné procuration à Alain GAMBER, Brigitte de LABARRE a donné procuration à Dominique RAGOT, Philippe GIROUX a donné procuration à Marc SIMOEN, Elodie LEPOIVRE, Samuel LEGENDRE

Date de la convocation du Conseil Municipal : 01 septembre 2025

Thomas BOURY a été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal du 30 juin 2025
- Remboursement M GOUIN
- Sauvegarde Hopla Cloud
- Clé sécurisée
- Avant-projet des travaux de l'église
- Délibération Rapport d'activité Parc Naturel Régional du Perche
- Complémentaire santé
- Devis Chauffe-eau
- Devis portes
- Cimetière
- Subvention

Madame le Maire propose au conseil municipal de rajouter un point à l'ordre du jour : Contrat de prestation de services pour l'entretien des poteaux et bouches d'incendie. Le conseil accepte de rajouter ce point.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le procès-verbal du lundi 30 juin 2025

2025-sept-01

Remboursement M GOUIN

Afin de réparer la porte du garage, M GOUIN a acheté le matériel nécessaire à Bricomarché. Le montant de la facture est de 19.40€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de rembourser M GOUIN.

Information

Sauvegarde Hopla Cloud

La société Hopla cloud qui s'occupe de la sauvegarde de nos données informatiques a averti la commune que nous arrivions à la limite de la capacité de sauvegarde. Nous avons effectué, une sauvegarde sur le disque dur de certains fichiers. Nous avons récupéré de la capacité de stockage.

2025-sept-02

Clé sécurisée

La clé sécurisée qui nous permet de déposer les délibérations et autres documents auprès de la préfecture arrive à expiration à la fin septembre. Nous avons demandé un devis à JVS MAIRISTEM qui est notre fournisseur de logiciel. Le devis pour la clé est de 400€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de retenir le devis de JVS MARISTEM et autorise Mme le Maire à le signer et à faire les démarches nécessaires dû au changement d'opérateur auprès de la préfecture.

2025-sept-03

Avant-projet des travaux de l'église

Lors de la visite de M MAFFRE quelques points ont été rajoutés ce qui entraine une augmentation du devis des travaux et une augmentation du devis de l'acte d'engagement pour la conception de la maîtrise d'œuvre signé cet été. Cet avant-projet a été visé par la DRAC.

Le montant des travaux est de 232 000€ HT (au lieu de 214 000€ HT) et à cela il faut rajouter les options pour un montant de 20 233€ HT. Option que nous serons libres de réaliser ou pas.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'avant-projet des travaux de l'église proposé par M MAFFRE.

2025-sept-04

Rapport d'activité Parc Naturel Régional du Perche

Le conseil municipal a reçu par mail le lien pour avoir accès au rapport d'activité du Parc Naturel Régional du Perche.

Pour rappel, la nouvelle charte du Parc sera publiée en 2026 pour une durée 15 ans

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le rapport d'activité du Parc Naturel Régional du Perche.

Information

Complémentaire santé

Fin 2024, la commune avait retenu la convention de groupe pour la prévoyance avec effet à partir du 1^{er} janvier 2025. Pour 2026, la commune doit choisir pour la mutuelle, le montant qu'elle souhaite allouer à ses agents par mois avec un minimum de 15€ par mois et par agent. Et elle doit également choisir entre la labellisation ou la convention de groupe.

Le conseil municipal propose de retenir 15€ par mois et par agent et la convention de groupe. Ce choix sera envoyé au Centre de Gestion qui l'exposera en comité social territorial (CST).

2025-sept -05

Devis Chauffe-eau

Le chauffe-eau de la mairie ne fonctionne plus. Des devis ont été demandés. A ce jour, nous n'avons pas reçu de devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne l'autorisation à Mme le Maire de signer un devis pour le changement du chauffe-eau dont le montant ne devra pas dépasser 600€.

Information

Devis porte

David MAGNIERI est sorti – Le quorum n'est plus atteint

Les 3 petites portes du garage ont besoin d'être peintes à nouveau ainsi que les volets de la mairie. Un devis a été demandé à David MAGNIERI. Le devis reçu est de 1 300€.

L'ensemble des membres présents approuvent ce devis.

Madame le Maire informe son conseil qu'elle signera ce devis.

Information

Cimetière

Suite au dernier conseil, la saisie sur le logiciel modularis Cimetière a repris. Cela nous permet la numérisation des concessions.

2025-sept-06

Subvention

L'association AFM (association française contre les myopathies) a fait une demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de ne pas attribuer de subvention à l'AFM.

2025-sept-07

Contrat de prestation de service pour l'entretien des poteaux et bouches d'incendie

Les poteaux et bornes incendies doivent être contrôlés tous les 3 ans. Auparavant le SDIS s'occupait de ces contrôles. Cela n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons donc fait appel à Eaux de Normandie qui nous propose un devis de 98€ HT par poteau incendie. Dans ce montant est compris la prise de pression et de débit ainsi que la peinture et le graissage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte le devis d'Eaux de Normandie et autorise Mme le Maire à signer le devis et la convention.

Lors du contrôle du 4 septembre, nous avons constaté un problème avec la pression au niveau des bornes incendies. Lors de ce tour, plusieurs habitants nous ont interpellé pour nous informer qu'ils avaient des soucis de pression. Le SIAEP a été prévenu dans la journée.

Questions diverses

- Cheminées de la mairie : La DETR a été refusée : ce n'était pas de l'investissement. Nous sommes toujours en attente de la date pour les travaux, nous n'avons pas de nouvelle de DSL.
- Fontaine de l'Orion : demande de point GPS pour indiquer la fontaine de l'Orion. Thomas BOURY propose de s'en occuper et d'en créer un pour la Bonne Ste Céronne.
- Anciens Combattant : Il n'y a plus d'anciens combattants à Ste Céronne. Faut-il dissoudre cette association. Mme le Maire propose de se renseigner auprès de la préfecture afin de connaître la procédure pour la dissolution.
- Nathalie MORIN : Nous sommes en fin de procédure maladie pour Nathalie MORIN, elle devait passer devant un médecin expert mercredi 10 septembre aux vues de l'annonce de manifestation nous avons repris un rendez-vous à une autre date avec ce médecin. Le rendez-vous est fixé au 2 octobre. Afin de la remplacer une habitante de la commune pourrait être recrutée. Le conseil propose qu'on prenne cette personne pour un mois.
- CAVURNE : M. Franck ROGER voudrait prendre une concession à côté de son frère. Le conseil accepte que M. Franck ROGER prenne une concession cavurne dans le cimetière à côté de son frère.
- Parcelle ZK93 Partie A (ex terrain de tennis) : Nous sommes sans réponse de M et MME HERAULT. Le Conseil propose de faire borner le terrain avec un chemin et 2 parcelles. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil.
- PLUI : Une révision allégée du PLUI est en cours d'examen. La commune de Ste Céronne est concernée pour GUISSANT.
- Natura 2000 : La DDT a envoyé un dossier complet pour l'extension de la zone Natura 2000 du bassin de l'HOESNE à l'ensemble des communes concernées. Madame le Maire dit qu'elle va demander des plans plus précis pour la commune.
- Mails Amis de Sainte-Céronne : Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle a reçu 4 mails des amis de Ste Céronne. L'un concernait la protection d'un arbre, l'autre le chemin de GUISSANT, un autre le chemin de la Bilhardière et un panneau de lieu-dit.

Fin de conseil : 20h40

Dominique RAGOT,
Maire

Thomas BOURY,
secrétaire de séance

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 SEPTEMBRE 2025

Liste des délibérations

<u>N° Délibération</u>	<u>Intitulé</u>	<u>Etat</u>
2025-sept-01	Remboursement M GOUIN	ACCEPTE
2025-sept-02	Clé sécurisée	ACCEPTE
2025-sept-03	Avant-projet des travaux de l'église	ACCEPTE
2025-sept-04	Rapport d'activité PNR Perche	ACCEPTE
2025-sept-05	Devis Chauffe-eau	ACCEPTE
2025-sept-06	Subvention	REFUSE
2025-sept-07	Contrat de prestation de services pour l'entretien des poteaux et bouches d'incendie	ACCEPTE